

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1573

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 463 de M. Goldberg

ARTICLE 32

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« des actions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel pour éviter la répétition du mots « actions ».